



# Comme la misère sur le pauvre monde !

mardi 20 mars 2018, par [Bariad](#)

## VIE FÉDÉRALE

### COMME LA MISÈRE SUR LE PAUVRE MONDE !

Les margouilins de la formation, sans vergogne, profitent de l'argent public destiné à la formation des chômeur·ses pour monter des stages bidon. C'est le cas de l'organisme ISP où une partie des stagiaires en lutte ont mis à jour ces pratiques écoeurantes dès le début de la formation, en dénonçant la mauvaise qualité des enseignements, tant sur le plan matériel que pédagogique.

« On n'a fait que 4 semaines de pratique. La théorie, c'était n'importe quoi, ça consistait à recopier un livre. À la fin, on ne faisait plus rien », témoigne l'une des victimes, « sur les 17 stagiaires, il ne restait plus que trois ou quatre personnes dans les sessions ».

Avec l'aide du Comité National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires (CNTPEP) CGT, ces stagiaires attaquent ISP et Pôle emploi au tribunal administratif comme l'argumente Philippe Nackaerts, secrétaire général : « Ces personnes ont fait des sacrifices pendant huit mois pour retrouver un emploi, en ne touchant qu'une indemnité de 650 €. On déposera un recours pour trois stagiaires [...] pour réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi. Pôle emploi va trop loin dans le mépris des usagers ».

Le CNTPEP - CGT compte également « attaquer certains centres de formation, pas seulement ISP, qui ne forment à rien du tout. Beaucoup de chômeurs ont connu ce même genre de situations ».

Mais au-delà de la justesse du combat collectif, ces personnes déjà précaires sont victimes d'une double peine à titre individuel.

C'est le cas de Yasmina, mère isolée avec 3 enfants, qui se retrouve aujourd'hui dans une situation critique. Déjà éprouvée financièrement par cette mauvaise

expérience, elle s'est battue pour obtenir un stage qualifiant, cette fois au sein de l'AFOP. Pour autant, elle ne touche que l'allocation de solidarité spécifique équivalente à 650€ par mois. Elle se retrouve donc dans une situation financière insupportable, avec le risque soit de devoir abandonner la formation sans attendre, soit de ne pouvoir payer son loyer et encourir l'expulsion de son domicile ! Pôle emploi de son côté ne fait rien pour l'aider, voire même retarde le paiement de son allocation, sous prétexte qu'elle a fait quelques heures d'intérim pour subvenir aux besoins de sa famille.

Comme si « le système » voulait lui faire payer le fait de s'être rebellé contre une situation injuste et la punir d'avoir fait.

Faire un exemple pour mettre tout le monde à genoux ?

Car comme vous le lisez par ailleurs dans le dossier consacré à la réforme de la formation professionnelle, le changement de paradigme consiste à rendre les salariés responsables de leur employabilité !

Ce serait à chacune de faire ce qu'il faut pour être attractif sur le marché du travail, insinuons que du travail il y en avait et que ce sont les compétences qui manquent ! Le message ne tient pas l'analyse rationnelle, après 40 ans de chômage structurel de masse. Pour autant, un message répété à l'envi tend à devenir vérité dans la vulgate macronienne.



15

Le Lien N°134 - Mars 2018

Mais notre expérience du FERC est enrichie de CNTPEP auprès des précaires et des privé·es d'emploi nous a permis de lire un certain nombre d'enseignements.

Ce ne sont pas les qualifications qui manquent pour parvenir les métiers « en tension » mais les conditions d'emploi (taux, locaux, conditions d'hygiène et de sécurité) qui ne sont pas au rendez-vous.

Dans l'hôtellerie restauration par exemple, de nombreux emplois ne sont pas déqualifiés, alors que des serveuses et des cuisinières diplômées sont au chômage ou dans des situations de travail précaire.

La formation ne crée pas l'emploi. Les entreprises sont incapables de définir leur besoin en matière de compétences même à très court terme. Les enquêtes INAO (Bureau de Mises d'ouvrage) réalisées par Pôle Emploi font ressortir des éléments très concrets qui peuvent s'investir et les intentions ne se concrétisent pas souvent en embauche.

Enfin, lorsque nous participons à la formation des camarades du CNTPEP sur l'accès à la formation des privé·es d'emploi, le constat est unanime pour dire que c'est un parcours du combattant dans un maquis de dispositifs.

De fait, obtenir une formation est déjà un exploit en soi, aussi ne pas gaspiller cette occasion en tombant chez un margouille !

Les margouilins de la formation, sans vergogne, profitent de l'argent public destiné à la formation des chômeur·ses pour monter des stages bidon. C'est le cas de l'organisme ISP où une partie des stagiaires en lutte ont mis à jour ces pratiques écoeurantes dès le début de la formation, en dénonçant la mauvaise qualité des enseignements, tant sur le plan matériel que pédagogique.

« On n'a fait que 4 semaines de pratique. La théorie, c'était n'importe quoi, ça consistait à recopier un livre. À la fin, on ne faisait plus rien », témoigne l'une des victimes, « sur les 17 stagiaires, il ne restait plus que trois ou quatre personnes dans les sessions ».

Avec l'aide du Comité National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires (CNTPEP) CGT, ces stagiaires attaquent ISP et Pôle emploi au tribunal administratif comme l'argumente Philippe Nackaerts, secrétaire général : « Ces personnes ont fait des sacrifices pendant huit mois pour retrouver un emploi, en ne touchant qu'une indemnité de 650 €. On déposera un recours pour trois stagiaires [...] pour réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi. Pôle emploi va trop loin dans le mépris des usagers ».

Le CNTPEP - CGT compte également « attaquer certains centres de formation, pas seulement ISP, qui ne forment à rien du tout. Beaucoup de chômeurs ont connu ce même genre de situations ».

Mais au-delà de la justesse du combat collectif, ces personnes déjà précaires sont victimes d'une double peine à titre individuel.

C'est le cas de Yasmina, mère isolée avec 3 enfants, qui se retrouve aujourd'hui dans une situation

critique. Déjà épuisée financièrement par cette mauvaise expérience, elle s'est battue pour obtenir un stage qualifiant, cette fois au sein de l'AFPA. Pour autant, elle ne touche que l'allocation de solidarité spécifique équivalente à 650€ par mois. Elle se retrouve donc dans une situation financière inextricable, avec le risque soit de devoir abandonner la formation tant attendue, soit de ne pouvoir payer son loyer et encourir l'expulsion de son domicile ! Pôle emploi de son côté ne fait rien pour l'aider, voire même retarde le paiement de son allocation, sous prétexte qu'elle a fait quelques heures d'intérim pour subvenir aux besoins de sa famille.

Comme si « le système » voulait lui faire payer le fait de s'être rebellée contre une situation injuste et la punir d'avoir lutté.

Faire un exemple pour mettre tout le monde à genoux ?

Car comme vous le lirez par ailleurs dans le dossier consacré à la réforme de la formation professionnelle, le changement de paradigme consiste à rendre les salarié·es responsables de leur employabilité !

Ce serait à chacun·e de faire ce qu'il faut pour être attractif sur le marché du travail, insinuant que du travail il y en aurait et que ce sont les compétences qui manquent ! Le mensonge ne tient pas l'analyse rationnelle, après 40 ans de chômage structurel de masse. Pour autant, un mensonge répété à l'envi tend à devenir vérité dans la vulgate macronienne.

Mais notre expérience (la FERC est membre du CNTPEP) auprès des précaires et des privé·es d'emploi nous a permis de tirer un certain nombre d'enseignements.

Ce ne sont pas les qualifications qui manquent pour pourvoir les métiers « en tension » mais les conditions d'emploi (salaire, horaires, conditions d'hygiène et de sécurité) qui ne sont pas au rendez-vous.

Dans l'hôtellerie restauration par exemple, de nombreux emplois ne sont pas déclarés, alors que des serveur·euses et des cuisinier·ères diplômés sont au chômage ou dans des situations de travail précaire.

La formation ne crée pas l'emploi. Les entreprises sont incapables de définir leur besoin en matière de compétences même à très court terme. Les enquêtes BMO (Besoin de Main d'œuvre) réalisées par Pôle Emploi font ressortir des éléments très conjoncturels qui peuvent s'inverser et les intentions ne se concrétisent pas souvent en embauche.

Enfin, lorsque nous participons à la formation des camarades du CNTPEP sur l'accès à la formation des privé·es d'emploi, le constat est unanime pour dire que c'est un parcours du combattant dans un maquis de dispositifs.

De fait, obtenir une formation est déjà un exploit en soi, aussi ne pas gaspiller cette occasion en tombant chez un margoulin !